

Directeur financier de la fondation des œuvres sociales des agents du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

| | |
|---------------------------|--|
| Intitulé du poste | Directeur financier de la fondation des œuvres sociales des agents du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture- |
| Mission principale | <p>Le Directeur Financier est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Assister le président dans la gestion des affaires à caractère financier et comptable- Coordonner et superviser la comptabilité, la trésorerie, la gestion des fonds, et proposer une politique financière à court, moyen et long terme. |
| Activités du poste | <p>Le Directeur financier est chargé de:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Tenir les comptes de la Fondation et préparer les états financiers et comptables.▪ Préparer le projet de budget de la Fondation▪ Elaborer le projet du rapport financier de la Fondation▪ Assurer le recouvrement des créances et le règlement des dépenses▪ Appliquer une politique financière adéquate aux plans de la trésorerie, des investissements et des budgets..▪ Faire fructifier et mobiliser des fonds au profit de la Fondation et suivre leur utilisation dans la limite du seuil de compétence qui lui est délégué.▪ Mettre en place les procédures comptables internes.▪ Assurer le suivi financier des marchés et des appels d'offres.▪ Gérer l'ensemble des aspects administratifs et juridiques de la Fondation..▪ Superviser l'ensemble des activités logistiques et de moyens généraux▪ Veiller à la sauvegarde et au développement du patrimoine mobilier et immobilier de la Fondation▪ Définir et mettre en œuvre la politique et la gestion opérationnelle des ressources humaines relative au personnel de la Fondation. |

| | |
|---------------------------|---|
| Intitulé du poste | Secrétaire général de la fondation des œuvres sociales des agents du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture- |
| Mission principale | <p>Le secrétaire général est chargé de l'administration et de la gestion de la fondation. A ce titre, il assure :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ la gestion administrative de la fondation;▪ l'intérim du président pour les attributions relatives à la gestion administrative. |
| Activités du poste | <p>Le secrétaire général est chargé de:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la coordination et le suivi de l'ensemble des activités de la Fondation liées aux prestations et services rendus aux adhérents.▪ Diriger, animer et coordonner les unités placées sous sa supervision.▪ Assurer la coordination entre des antennes Régionales pour le volet prestations.▪ Préparer des rapports réguliers sur l'activité de la Fondation et les services qu'elle fournit ;▪ Elaborer annuellement un rapport d'activité de la Fondation et le soumettre à la connaissance du Président de la FOS ;▪ Suivre les études dont la Fondation demande la réalisation concernant les services qu'elle entend fournir à ses adhérents ;▪ Superviser la Préparation des cahiers des charges des prestations;▪ Superviser la Préparation des projets de conventions▪ Remplir toute mission qui lui est déléguée par le Président dans le cadre des compétences dévolues à ce dernier et assurer le cas échéant son intérim.▪ Exercer les fonctions du secrétariat du comité directeur et assurer la rédaction de ses procès-verbaux et de ses communiqués. |